

FCO et MHE sont deux maladies virales affectant les ruminants (**bovins, ovins** voire rarement les caprins). Elles sont dites « saisonnières » car liées au développement des moucherons (la fin de l'été et l'automne sont particulièrement propices aux Culicoïdes). Maladies strictement animales, elles ne sont pas transmissibles à l'homme et n'affectent pas la qualité des denrées. **Ces deux maladies sont à déclaration obligatoire et présentent des signes cliniques comparables.** En cas de suspicion (au moins 2 signes cliniques), les tests et la visite vétérinaire sont entièrement financés par l'Etat.

La nouvelle souche de **FCO-8** apparue en août 2023 dans notre département a repris sa circulation au cours de l'été 2024 (depuis août 2024 sur notre département) et un nouveau sérotyppe (**FCO-3**) est arrivé dans le Nord-Est de la France en août 2024 via les Pays-Bas et la Belgique (notre département n'est actuellement pas touché). La **MHE**, arrivée en France via l'Espagne en 2023, a repris sa circulation en France été 2024 et celle-ci circule depuis août 2024 sur l'Aveyron.

SIGNES CLINIQUES ET CONSEQUENCES

OVINS et FCO

Les ovins sont les plus touchés par la FCO. La mortalité liée à la FCO-3 et la FCO-8 peut être importante à très importante. La MHE affecte rarement les ovins.

Signes cliniques (au moins 2 signes cliniques)

- Incubation de 6 à 8 jours.
- Hyperthermie
- Symptômes locomoteurs : démarche raide, atteinte plus fréquente des postérieurs mais souvent des quatre membres, possibles lésions hémorragiques et ulcères
- Symptômes respiratoires : tachypnée, dyspnée, rhinite modérée, jetage nasal
- Stomatite avec croûtes en région naso-buccale, ulcères dans la bouche et les naseaux
- Tête gonflée, œdème de l'auge, conjonctivite
- Baisse de la fertilité et de la proliférance des brebis. Avortements.
- Chez les bêliers, effet significatif sur la qualité de la semence jusqu'à la stérilité.



Signes cliniques (au moins 2 signes cliniques)

- Incubation de 6 à 8 jours.
- Hyperthermie, anorexie, abattement
- Hypersalivation
- Congestion et ulcères des lèvres, de la bouche
- Langue qui pend comme un chien avec la MHE
- Conjonctive, larmoiement, yeux exorbités
- Erosion, ulcères et croûtes des naseaux, jetage nasal
- Trayons enflés et rouges +/- œdème de la mamelle
- Boiterie, œdème des pattes, démarche raide
- Baisse de production



BOVINS et FCO/MHE

Les signes cliniques de FCO et de MHE sont très semblables chez les bovins. Il n'est pas possible de les distinguer sans analyse de laboratoire.

La mortalité chez les bovins peut être importante.

Sur la reproduction

Le BTV-3 et le BTV-8 sont capables de passage transplacentaire et de malformations importantes chez les bovins. Le virus cause des avortements, des vêlages prématurés, des veaux malformés. Une transmission verticale par passage transplacentaire du virus peut donner naissance à des veaux viropositifs pouvant présenter des signes cliniques de FCO.

Les mâles en infection aiguë, en période de virémie FCO, peuvent excréter du virus dans le sperme.

Pour la MHE, la présence de virus dans le sperme n'est pas observée 4-6 semaines après le début de l'infection.

Pour la FCO/MHE, un taureau infecté peut devenir infertile. Des mesures spécifiques sont prises par les organismes d'insémination pour maîtriser ces risques.

POUR LE DIAGNOSTIC

La virémie dure environ :

- Ovins : 15-21 jours pour la FCO.
 - Bovins : 30 jours pour la FCO. 7-21 jours pour la MHE.
- Les prélèvements se font sur tube EDTA ou organes préférentiellement la rate.
- A noter que les PCR FCO et MHE restent positives plus longtemps (plusieurs mois chez les bovins et les ovins).

VACCINATION

La vaccination réduit ou empêche la virémie, l'apparition de symptômes et la mortalité.

- **Vaccins contre la FCO sérotypes 3, 4 et 8 :** protection ou réduction de la virémie évitant l'apparition de symptômes et la mortalité ainsi que la contamination des culicoïdes. Un animal vacciné ne peut donc pas transmettre le virus à un autre animal (pour le Bultavo3 et les vaccins 4/8). **La protection est donc à la fois individuelle et collective pour le troupeau et le voisinage ;**
- Bien que le délai d'acquisition de l'immunité soit de plusieurs semaines, **les effets de la vaccination commence à s'observer moins de 10 jours après la première injection.**
- **Vaccins contre la MHE :** le vaccin HEPIZOVAC contre la virémie et réduit les signes cliniques.
- **La vaccination concomitante FCO-MHE n'est pas recommandée.**
- **La vaccination destinée à la prévention sanitaire peut-être réalisée par le vétérinaire ou l'éleveur s'il le souhaite.**
- Dans le cadre des mouvements, la vaccination 4, 8 et 3 (avec le Bultavo3 pour les bovins) permet de sortir de la zone réglementée pour aller en zone indemne en France ou dans les pays européens (60 j après la vaccination pour ces derniers). Celle-ci doit être certifiée et réalisée obligatoirement par le vétérinaire.

En ovin, pour la FCO

- Vaccins en une seule injection : Immunité complète en 39J pour le Syvazul 4-8® et en 21J pour le Bultavo 3®.
- Vaccins en deux injections pour la primo-vaccination (BTPur4-8®, Bluevac-8®, Bluevac-3®) : Immunité complète 21J après la 2ème injection. Il est recommandé d'éviter de vacciner pendant la période de lutte : 15 jours avant la lutte et 1 mois après insémination.

En bovin

Immunité : 21J après la 2ème injection avec le BTPur4-8® et le Bluevac-3® - Immunité en 31J pour le Bluevac-8®. Immunité : 21J après la 2ème injection avec l'Hepizovac®.

Quand vacciner ?

La vaccination est le moyen essentiel de prévention. Des recommandations de périodes propices à la vaccination existent (ex : éviter la période autour de la mise à la repro).

Dans les zones déjà atteintes ou qui le seront prochainement, il est fortement recommandé de vacciner sans délai.

Quels peuvent-être les effets de la vaccination sur un troupeau infecté ?

Même en urgence, la vaccination a un intérêt et diminue les signes cliniques. La protection apparaît sous 10J. Hors contexte d'une circulation massive sur le cheptel, si quelques animaux commencent à présenter des signes cliniques, la vaccination a un intérêt. Les signes cliniques observés sont dus à l'infection par le virus naturel. La vaccination d'un troupeau infecté peut réduire l'impact clinique au sein du troupeau si elle est réalisée rapidement. Dans tous les cas, discutez-en avec votre vétérinaire.

Suite à la vaccination, y a-t-il des réactions locales ou générales ?

Deux à cinq jours après la 1ère injection, des réactions locales peuvent être observées sur le site d'injection. En cas de rappel, des réactions locales peuvent avoir lieu dans une proportion moindre et sur un délai plus court. **En 2023, la vaccination réalisée en urgence et à grande échelle sur notre département n'a pas entraîné d'effets indésirables (avortements ou mortalités).** Dans tous les cas, contactez votre vétérinaire en cas de réaction et pour une éventuelle déclaration de pharmacovigilance.

LE GDS VOUS RECOMMANDÉ

- **Vacciner au plus tôt.**
- **Une surveillance accrue de vos animaux** particulièrement en période de pâturage afin d'identifier rapidement tout animal malade.
- **Contacter votre vétérinaire pour réaliser les prélèvements nécessaires et traiter rapidement les animaux dès l'apparition de signes cliniques.**
- **Rentrer le troupeau** dans des bâtiments pendant la période d'activité vectorielle. L'activité des culicoïdes est plus forte du coucher au lever du soleil.
- Tenir les animaux les plus éloignés possibles des **zones humides** ou des tas de fumiers qui sont des habitats favorables au développement des culicoïdes.
- La désinsectisation permet de réduire les risques de piqûres par les moucherons (sous conditions d'une application régulière et d'une concentration suffisante pour atteindre les parties fines du corps, là où les vecteurs piquent de façon préférentielle). **Elle ne permet pas d'obtenir une protection individuelle.** La désinsectisation reste un outil complémentaire, particulièrement avant mouvement ou concours, mais ne permet pas une protection collective et ne remplace pas la vaccination. **La désinsectisation a des effets néfastes sur les pollinisateurs.** Prévenez les apiculteurs à proximité si vous désinsectisez vos animaux.

Pour plus d'informations, contactez

Votre GDS - FODSA GDS12

181 Avenue des Ebénistes – PA Bel Air – 12032 RODEZ CEDEX 9 - Tél : 05.65.42.18.92 – @ : contact.gds12@reseaugds.com - www.fodsa-gds12.fr

Vos vétérinaires